

CTM DU 10 JUILLET : LE BENEFICE DU DOUTE ?**Un discours qui veut rompre avec les pratiques anciennes**

Le premier Comité technique ministériel de l'ère Aurélie Filippetti avait pour objectif de présenter aux organisations syndicales les grandes lignes de la politique culturelle qu'entend mettre en oeuvre le nouveau gouvernement. L'exercice était attendu tant sur la forme que sur le fond. Afin de prendre connaissance des engagements de la ministre, nous vous renvoyons au « discours » qu'elle a prononcé en préambule du CTM (cf p.j.). Nous en retiendrons la critique sans complaisance (pratiquement dans les mêmes termes que nous avons utilisé dans nos expressions syndicales) de la gestion catastrophique du ministère, source de souffrance pour nombre d'agents durant ces cinq dernières années, l'affirmation de la culture comme enjeu central d'une société moderne, la place éminente du ministère, de ses services déconcentrés et de ses opérateurs qui, au-delà d'une simple communication de façade sur papier glacé, doivent être au coeur des politiques publiques (éducation artistique, patrimoine, création, audiovisuel et cinéma), la création de nouveaux partenariats avec les collectivités locales. Aurélie Filippetti s'est dit déterminée, mais dans un cadre budgétaire contraint, à se battre pour obtenir les moyens humains et financiers de sa politique. En conclusion, elle s'est engagée à la transparence, à un dialogue social respectueux des instances représentatives du personnel et, en matière de gestion du personnel, à faire cesser les méthodes de management qui, comme au CMN notamment, ne respecteraient pas les règles d'éthiques qui doivent être désormais applicables à tous les échelons du ministère.

Parmi les annonces concrètes et immédiates, une mission d'évaluation de la RGPP et de ses effets va être conduite par l'inspection générale des affaires culturelles, plusieurs chantiers vont s'ouvrir sur les conditions de travail, la santé au travail, l'égalité femmes/hommes et la diversité, l'externalisation de certaines des fonctions, la revalorisation des métiers, la situation des agents non titulaires,...

Des exigences fortes de l'intersyndicale

A l'issue de ce discours de pratiquement 1 h, l'Intersyndicale Culture (CFDT, CFTC, CGT, UNSA, SUD Culture) a soumis à la ministre trois séries de questions.

Au nom de l'Intersyndicale, **la CGT Culture** a introduit les débats sur le rôle essentiel des agents dans le maintien à flot du ministère, sur leur combat, leur professionnalisme, leurs conditions de travail et leur exigence d'une rupture rapide et effective d'avec les pratiques de ces cinq dernières années. Les attentes sont connues : instaurer un véritable dialogue social, redonner toute leur place aux instances représentatives, rompre avec des modes de gestion du personnel qui ont entraîné dégradation des conditions de travail et souffrance de plus en plus aiguës. Les remèdes passent par la mise en oeuvre d'une véritable politique culturelle ouverte à tous les publics sans exclusive et dans leur diversité, l'abandon d'une RGPP destructrice au profit d'une refondation du ministère et de la restauration des réseaux -aujourd'hui très affaiblis- qui ont structuré le service public culturel, l'affirmation du rôle éminent de l'enseignement supérieur au ministère, de l'architecture en France et de la recherche, le renforcement des politiques de soutien à la création (cinéma, musique, danse, théâtre, spectacle vivant), une véritable politique du livre et de la lecture face aux enjeux du numérique et de l'économie de l'immatériel, l'arrêt des dérives consistant à multiplier les entités autonomes et déjà quasi indépendantes (EPA, EPIC, EPCC, associations, GIP...) au détriment des capacités d'intervention et d'action du ministère, la redéfinition de l'exercice de la tutelle des 82 opérateurs du ministère, l'ouverture d'un débat social et citoyen sur le nouvel acte de décentralisation qui ne saurait se réduire, une nouvelle fois, au désengagement du MCC.

Pour sa part, la **CFDT Culture** a interrogé la ministre sur l'organisation future du MCC (quelles structures ? quels outil ?), sur d'éventuelles évolutions, modifications profondes ou ajustements. Il est désormais évident que les trois grandes directions (DGPAT, DGCA et DGMIC), par leurs dimensions, le volume, la diversité et la complexité des sujets qu'elles ont à traiter, sont ingérables et inopérantes. Il convient également de s'interroger sur les missions et le périmètre d'un secrétariat général tout-puissant. Il y a lieu également de réfléchir aux différents « grands projets » en cours dont la création même fait débat : MUCEM, Philharmonie, Centre de réserves et de restauration de Cergy qui doit être abandonné pour se recentrer sur le C2RMF, arrêt pur et simple de la tant décriée Maison de l'Histoire de France.

Enfin **SUD Culture Solidaires** a clos l'intervention de l'Intersyndicale sur les problématiques du budget et de

l'emploi, étant entendu que les contenus doivent impérativement précéder et déterminer les moyens et non l'inverse. Nous avons rappelé la promesse du candidat Hollande de « sanctuariser » le budget de la culture. A défaut, toutes les bonnes intentions de la ministre, aussi louables soient-elles, ne peuvent être que des vœux pieux. La situation est aujourd'hui connue : un ministère au bord de l'asphyxie qui a perdu 1000 emplois sur la période 2009-2011. De nouvelles destructions d'emploi sont programmées cette année à hauteur de 92 ETP ce qui ne pourra qu'aggraver la situation. Et pour la période 2013-2015, ce sont à minima 600 ETP en moins si l'épuration fixée par le gouvernement était retenue. D'autre part, réduire les crédits de fonctionnement et d'intervention de 15%, n'est pas tenable, ce serait même le sabotage des missions et de l'essence même du Ministère ainsi que l'aggravation des conditions de travail. Il ne saurait être question pour les organisations syndicales de cogérer une quelconque rigueur budgétaire et la misère sociale qui en découlerait. L'intersyndicale Culture a averti, que demain comme hier, elle combattra des politiques qui passeraient par des privatisations, des mises en concurrence, des filialisations qui constituent de véritables boîtes à outil du libéralisme accompagnant ces logiques de rigueur. Elle a également réaffirmé son exigence de clauses sociales et de garanties sociales pour les travailleurs de la sous-traitance. Les grèves récentes du nettoyage à Universcience doivent interpeller les responsables du ministère sur le peu de cas qu'il est fait des salarié-es concerné-es.

Hors intersyndicale, SUD Culture Solidaires est intervenu spécifiquement sur plusieurs thèmes.

La situation à R.F.I. Une rencontre aura lieu ce jeudi avec les organisations syndicales.

Spectacle vivant : Après plus de 10 années de politique droitière et en particulier celle des cinq dernières, nous voulons que Sud Culture Solidaires ait une légitime représentativité syndicale dans les négociations des annexes 8 & 10, le maintien de l'annexe 8 pour les technicien-nes et le retour à un plafonnement dissuasif pour les hauts salaires (audiovisuel et cinéma) qui permettrait d'élargir le champ d'application des différents métiers du spectacle vivant.

Hadopi : Après les vagues-hésitations du candidat François Hollande sur le sujet, où en est-on de la réflexion sur le devenir d'Hadopi dont le maintien est réclamé à cor et à cri par les différents lobbys de l'industrie culturelle ? Une mission a été confiée à Pierre Lescure, par ailleurs administrateur de grands groupes de ce secteur. Selon la ministre, il n'y aurait aucun conflits d'intérêts.

Centre national de la Musique. Va-t-on vers l'abandon de cette « agence », qui, à l'instar du défunt Conseil de la création artistique, est rejetée par de nombreuses structures représentatives qui ont refusé de signer l'accord-cadre servant de base à la création de l'Association de préfiguration du CNM. Nous n'avons pas obtenu de réponse claire.

Nous jugerons les actes

Dans le débat qui a suivi le discours de la ministre, peu de précisions nouvelles ont été apportées. Outre la mise en place d'un agenda social, nous avons cru comprendre que c'en était fini de la Maison de l'Histoire de France, qu'un projet de loi d'orientation devrait redistribuer les responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales, que la RGPP était derrière nous ainsi que les dérives monarchiques de certains responsables d'établissements publics, que la politique du livre serait définie au ministère et non au CNL, que les emplois des enseignants des écoles d'architecture seront sanctuarisés.

Une partie des responsables de la situation actuelle sont partis vers d'autres horizons ou sur le départ. Celles et ceux qui resteront devront faire un cruel retour sur eux-mêmes pour défendre désormais une politique qui s'annonce diamétralement opposée à celles qu'ils ont appliquée avec un zèle remarquable. C'est sur pièces que nous jugerons si les attentes qui se sont exprimées lors des dernières élections seront respectées ou une nouvelle fois trahies.

**SUD Culture Solidaires,
le 12 juillet 2012**